

**Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC
1^{er} juillet 2025 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
466183	VTC	NON ADMIS
0000469167PE4	VTC	NON ADMIS
0000481904TE2	TAXI	ADMIS
0000520956TE1	TAXI	AJOURNE
526099	VTC	ADMIS
537475	TAXI	ADMIS
558173	TAXI	ADMIS
558708	TAXI	ADMIS
566112	VTC	NON ADMIS

Moulins, le 2 juillet 2025

Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier




Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits	9
dont nombre de Taxi	5
dont nombre de VTC	4
Nombre de participants	9
dont nombre de Taxi	5
dont nombre de VTC	4
Nombre d'ajournement faute de place	0
Note moyenne obtenue à l'épreuve (hors ajournés pour motifs précisés dans le Règlement d'examen – article IV.8)	12,5/20
Taux de réussite moyen	55,56 %
Nombre de VTC admis	1
Nombre de taxis admis	4